

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 29 avril 2024 - 1,50 €

N° 81

Mortelle Europe

Non bis in idem. Emmanuel Macron n'a pas respecté ce sacro-saint principe du droit. Autant son premier discours de la Sorbonne en septembre 2017 avait rompu avec la marginalisation de son prédécesseur devenu inaudible dans les conseils européens, autant celui-ci était superfétatoire et ne sera pas suivi d'effets. Presque sept ans plus tard, un septennat échu, ce n'était plus l'heure d'un nouveau départ mais du bilan. Quelles que soient les idées avancées, le moment est venu de savoir pourquoi celles-ci ne se sont pas réalisées, même avec tous les changements de circonstances.

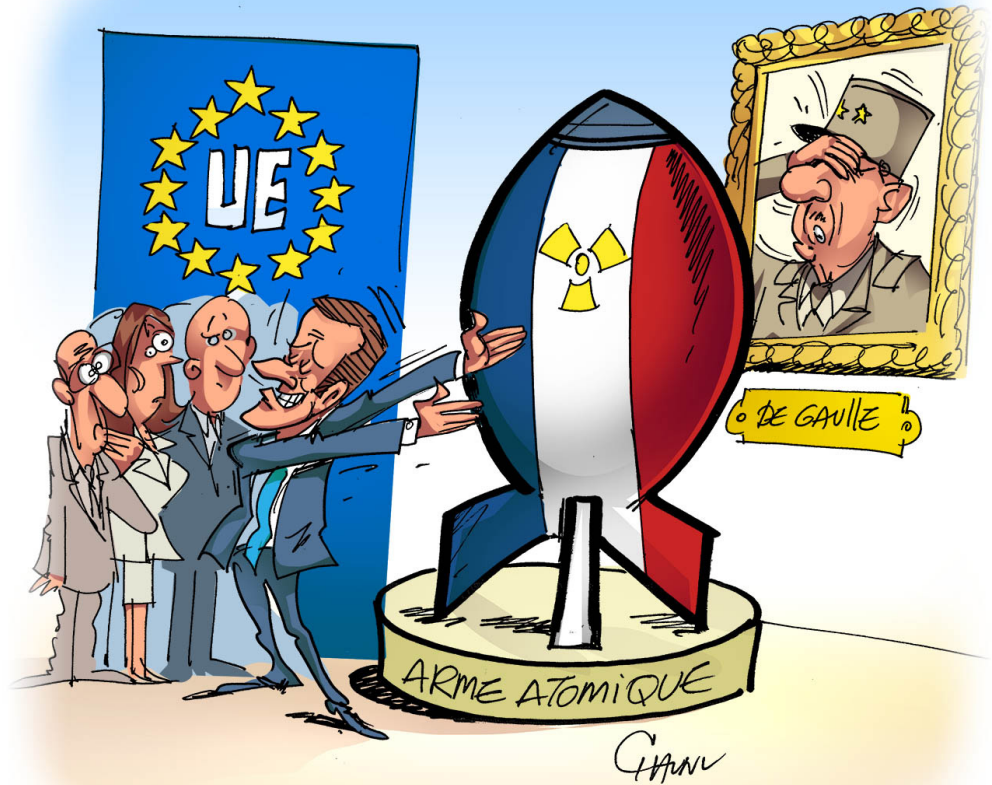
Le chevalier Macron décrit une Europe assiégée de toutes parts, militairement, économiquement et spirituellement. Elle est « encerclée » a-t-il dit, terme douteux, sauf à insinuer une menace tous azimuts, y compris de l'ouest et du sud, qu'il n'a pas citées. « Mortelle Europe » sans doute en référence à Paul Valéry au lendemain de la Grande Guerre : « Nous, Civilisations, nous savons que nous sommes mortelles ». L'Europe est morte une première fois à Verdun, nous expliquait le père de Raphaël Glucksman. Elle est morte une seconde fois à Auschwitz. C'était tout de même autre chose qu'une « relégation » en seconde

ou même en troisième division.

À qui s'adressait ce second discours de la Sorbonne ? Aux Français ? Mais en aucune façon d'un président « au-dessus de la mêlée ». C'était le discours électoraliste de la vraie tête de liste de la liste Renaissance, à comptabiliser dans le temps de parole de Valérie Hayer. Aux 26 États membres dont les ambassadeurs étaient présents ? Macron sait déjà qu'il ne pourra rien au Parlement européen où ses partisans seront clairsemés ; il compte sur son aura personnelle au Conseil, dévalorisant d'autant la portée des élections du 9 juin. Or au Conseil, il n'a plus guère

de partenaires de son acabit. Belgique et Pays-Bas devraient bientôt changer de bord. La Slovaquie et l'Estonie, c'est bien peu. Scholz mais il est tenu par ses alliés écologistes et libéraux qui n'apprécient guère le Français. Le discours est-il à l'usage de la nouvelle Commission ? Tout ceci peut se ramener à des questions d'ego. Et si précisément tout était passé par la personnalité d'Ursula von der Leyen ? Les quelques élus de Renaissance avaient annoncé ne pas voter en faveur de sa reconduction. À moins qu'elle endosse le programme du second sorbonnard ?

Dominique Decherf



Sorbonne

L'étranger ne s'y est pas trompé, qui n'a réagi que mollement ou selon les convenances au nouveau discours tenu à la Sorbonne par le président de la République le 25 avril. Indépendamment du sujet choisi, celui-ci a donné une fois de plus l'impression de vouloir saisir toute occasion lui per-

SOMMAIRE

P. 1 Mortelle Europe. – Sorbonne. P. 2 Mots magiques. – TVA. P. 3 Lectures. P. 4 Néo-féministes. – La vente de biogaran. P. 5 Travailler six jours. P. 6 Des livres pour réfléchir. P. 7 Théâtre. P. 8 Économie : Rapporter est désormais vertueux.

mettant non seulement d'exposer sa pensée, plutôt que sa politique, mais surtout de profiter d'un cadre : celui des grandes institutions de la France avec l'imposant décor de la plus ancienne université du pays. Cela aurait d'ailleurs pu donner l'occasion de rappeler que, à l'encontre des modes, des attitudes convenues et des postures éphémères, l'université est un lieu où la critique s'élabore à partir d'un travail de fond, avec des exposés contradictoires, et non à l'aide de slogans vociférés.

Toujours soucieux de se placer dans le cadre continental, Emmanuel Macron a vanté un « *humanisme européen* » qui aurait toute sa part dans son identité. Mais son rejet des nationalistes accusés de ne pas respecter les règles communes a pu apparaître comme déplacé alors que tout le monde se trouve d'accord pour des actions communes. Une fois de plus, il a magnifié une Union européenne quelque peu fantasmée en oubliant que l'Europe est plus vaste. Il sait très bien, par exemple, qu'il lui faut collaborer avec le Royaume-Uni alors que celui-ci a quitté l'UE ; il en est d'ailleurs de même avec d'autres États comme la Norvège ou la Suisse. Il ne suffit pas de sous-entendre que certains pays traînent les pieds pour qu'ils puissent être accusés de tous les maux. L'Europe est plus grande que l'Union et on ne peut pas animer celle-ci uniquement avec des réglementations économiques, des normes sociales et des valeurs plus ou moins woke. Comment, dans ces conditions, s'étonner que de plus en plus d'Européens se sentent oubliés, déconsidérés et même rejetés ? Ain-

si se justifierait la crainte exprimée par Paul Valéry au lendemain de la Grande Guerre : « *Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles* » ; le chef de l'État y a paradoxalement fait allusion en confessant : « *Notre Europe est aujourd'hui mortelle* ».

Le président a parlé longuement, pendant presque deux heures. Il a détaillé des « pas historiques » occasionnés notamment par la pandémie et la guerre en Ukraine. Obsédé par son souci de faire « *avancer* » l'Europe, il a prôné la « *préférence européenne* » notamment en matière militaire en même temps qu'il évacuait le problème de l'immigration par un appel à « *davantage de coordination avec les pays d'origine et de transit* ». Il n'a pas craint de revendiquer des « *réussites, particulièrement en matière d'unité et de souveraineté* ». Citant l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'espace, les biotechnologies et les nouvelles énergies, il a annoncé vouloir « *faire de l'Europe un leader mondial d'ici à 2030* » dans ces domaines. Cela devrait permettre, à ses yeux, d'assurer une véritable « *souveraineté européenne* ».

Les Européens attendent qu'on s'occupe d'eux et qu'on les écoute. Les grands discours ne les intéressent plus. Ils savent appartenir à une civilisation non seulement originale mais qui a apporté beaucoup au monde. Ils ne veulent plus être tracassés dans leur vie quotidienne et aspirent, chacun à leur manière, à continuer de faire fructifier l'héritage de leurs aïeux et le travail de leurs enfants.

Jean-Gabriel Delacour

Mots magiques

À la Sorbonne, le 25 avril, Emmanuel Macron a prononcé un grand discours sur l'Europe qui fait écho à celui qu'il avait prononcé, dans ce même lieu solennel, le 25 septembre 2017. L'extrême longueur de l'intervention a découragé la plupart des commentateurs, qui se sont simplement interrogés sur sa portée électorale : par ses propos, le président de la République allait-il relancer la campagne de Valérie Hayer, la peu convaincante tête de liste macronienne ?

L'effort présidentiel n'a pas été couronné de succès mais le texte mérite quelques remarques, de forme et de fond. On y retrouve le besoin irrésistible de faire des phrases – alors que le procédé est fustigé depuis l'Antiquité – et de les assaisonner de mots compliqués. Il y a peu, Emmanuel Macron utilisait plus que de raison le mot « *disruption* » pour évoquer de simples ruptures. Le 25 avril, il a évoqué treize fois le « *changement de paradigme* » qui signifie simplement un changement de modèle et en se trompant sur le sens de l'expression. Dans l'activité scientifique, on ne change pas de paradigme comme on décide de changer de chemise mais à la suite d'une transformation de l'état d'esprit dans la collectivité.

Le snobisme de l'orateur ferait sourire s'il ne se livrait pas à un tour de passe-passe sur la notion de souveraineté. En 2017, Emmanuel Macron avait lancé l'idée d'une « *souveraineté européenne* », qu'il avait reprise en maintes occasions sans rien changer au fonctionnement de l'Union euro-

péenne. Cette année, il s'est ingénié à démontrer que cette Europe était devenue beaucoup plus souveraine en confondant ce qui relève de la coopération entre les États et la souveraineté effective qui appartient en propre aux États nationaux.

Le président de la République connaît pourtant par cœur l'article 3 de la Constitution qui stipule que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* » – et non par des organismes supranationaux. Attentif aux affaires allemandes, Emmanuel Macron n'ignore pas non plus l'arrêt rendu en 2009 par la cour constitutionnelle allemande qui souligne le caractère non-démocratique de l'Union européenne, faute de peuple européen susceptible de légitimer des institutions. L'Europe de Bruxelles est une simple « *union conventionnelle* » entre des États qui demeurent souverains. Les beaux discours sur la « *souveraineté européenne* » ne peuvent faire oublier son inexistence.

Claudine Uzerche

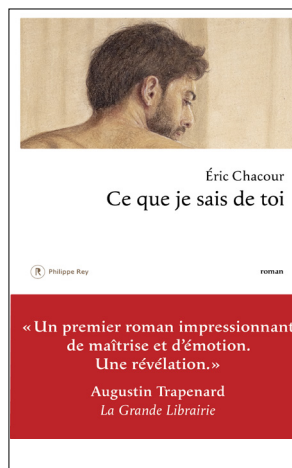
La TVA a 70 ans

La TVA (taxe sur la valeur ajoutée) a été inventée en France et a essaimé dans le monde entier. De 2,1 % à 20 %, elle est devenue « indolore » puisqu'incorporée au prix de vente que tout le monde paie. C'est la taxe qui rapporte le plus à la France. 37 % en 2022 de l'ensemble des recettes fiscales, c'est donc 202,7 milliards d'euros qui ont été collectés cette année-là.

■ **Justice** : Le 24 avril, la Cour de cassation a confirmé la culpabilité de l'ancien Premier ministre François Fillon, 70 ans, dans l'affaire d'emplois fictifs qui lui a fait perdre l'élection présidentielle de 2017 et où il a été condamné, en mai 2022 par la Cour d'appel de Paris, à 4 ans d'emprisonnement avec sursis, 375 000 euros d'amende, dix ans d'inéligibilité... Les condamnations de sa femme et de son suppléant ont été également confirmées. La Cour a cependant ouvert la voie à une réduction de ces peines, notamment celle concernant les 800 000 euros que les prévenus doivent rembourser à l'Assemblée nationale.

■ **Vieillesse** : Le numéro d'avril de la revue Population et Sociétés de l'Institut national d'études démographiques, indique que, parmi les personnes nées en France, environ 31 000 ont atteint l'âge de cent ans en 2024. Au 1er janvier 2023, on comptait 2 000 Français de plus de 105 ans. En 2022, 39 personnes nées en France sont mortes à 110 ans et plus, parmi lesquelles 38 femmes. L'Insee estime que la France pourrait compter 200 000 centenaires en 2070.

■ **Immobilier** : Nexity, premier promoteur immobilier français, a annoncé le 25 avril la suppression de 502 nouveaux postes du fait de la crise de l'immobilier. Bouygues immobilier avait annoncé 225 suppressions de postes le 8 avril et Vinci Immobilier n'a toujours pas donné le nombre de postes supprimés dans le cadre de son « plan de sauvegarde de l'emploi ». Selon la Fédération des promoteurs immobiliers, ce sont 300 000



PRIX LITTÉRAIRE

Passion et déchéance

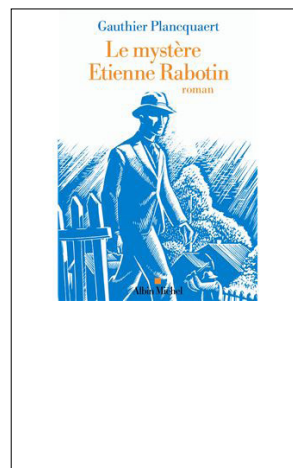
Pour Tarek, la vie aurait pu être douce. Issu d'une famille chrétienne du Caire, mariée à une Arménienne et bientôt papa, il a pris la succession du cabinet médical de son père, un homme respecté dans la communauté levantine, puis a ouvert un dispensaire où il s'occupe des déshérités. Le jeune Ali lui demande de soigner sa mère. Une amitié se lie entre les deux hommes qui se transforme en passion cachée. Honni par les siens, Tarek se réfugie au Québec. Pour ce roman, rédigé dans une belle langue, qui aborde les thèmes de la transmission, de la soumission et de l'exil, Éric Chacour a reçu sept prix littéraires.

« Ce que je sais de toi », Éric Chacour, éd. Philippe Rey, 304 p., 22 €.

PREMIER ROMAN

Chasser la marmotte

France, début du XX^e siècle. Des attentats anarchistes frappent le pays. Un certain Étienne Rabotin les revendique d'un mot : « Marmotte ». Le scénariste Gauthier Plancquaert signe un premier roman malicieux. Pour traquer le terroriste déguisé en animal montagnard,



la police nomme Marcel Martin à qui aucun indice n'échappe au point que ses collègues le surnomment « la Machine ». Flairant une piste, le commissaire arrive à Fragonaz, un village de Savoie menacé par l'industrialisation. Sa venue, qui coïncidence avec la mort d'un villageois, provoque le chaos. Tous s'interrogent : qui est Rabotin ? Et d'abord existe-t-il vraiment ?

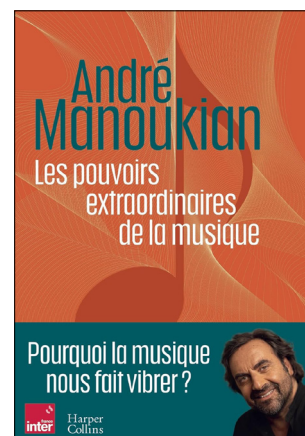
« Le mystère Étienne Rabotin », Gauthier Plancquaert, Albin Michel, 380 p., 21,90 €.

MUSIQUE

Bonnes vibrations

André Manoukian nous initie à la magie des sons, ceux de la nature et ceux de la civilisation. Des agoras de la Grèce antique aux festivals de rock, des hymnes religieux aux salles de concert classique, musique et chant tiennent une place considérable dans les sociétés. De tout temps, les sons font vibrer les êtres humains ; ils éduquent les oreilles et participent de l'oralité. En 42 chroniques, le pianiste et auteur-compositeur aborde des sujets divers, de Mozart à David Getta, des découvertes scientifiques aux mouvements artistiques.

« Les pouvoirs extraordinaires de la musique », André Manoukian, Harper Collins/Radio France, 190 p., 19,90 €.



REVUE

Aliénor d'Aquitaine

Au XII^e siècle, peu de femmes ont pu maîtriser leur destin dont Aliénor d'Aquitaine qui fut reine de France puis d'Angleterre. Célèbre pour sa beauté et son intelligence, elle tiendra ses royaumes d'une main de fer. *Historia* lui rend hommage dans ce numéro spécial.

Parmi les thèmes abordés : la garde-robe d'une reine, un animal politique, un pouvoir féminin aussi redouté que contesté...

« Aliénor d'Aquitaine », *Historia* hors-série, avril/mai 2024, 9,90 €. En kiosque.



emplois liés à l'immobilier qui pourraient disparaître d'ici 2025.

■ **Assurances :** Poursuivi par l'Urssaf pour des impayés de 11,6 millions d'euros, le courtier en assurances Sfam (Société Française d'Assurance Mobile), qui était spécialisé dans l'assurance des produits multimédias, a été mis en liquidation judiciaire le 24 avril par le tribunal de commerce de Paris. C'était le vaisseau amiral de la société Indexia qui détient également les magasins Hubsider.store (30 points de ventes en France et 100 en Europe) et la société Foriou de démarchage par téléphone. Le groupe a été condamné plusieurs fois pour des pratiques commerciales déloyales et des prélèvements indus sur les comptes de ses clients (400 ont porté plainte). Le siège social de Romans-sur-Isère compte 300 salariés et le centre d'appels de Roanne environ 200 sur les quelque 3 000 salariés que le groupe revendique en France et dans le monde.

■ **Nucléaire :** EDF a passé commande de six cuves et des générateurs de vapeurs à sa filiale Framatome. Elles équiperont les futurs réacteurs EPR2 de Penly (Seine-Maritime), de Gravelines (Nord) et du Bugey (Ain). Le marché dépasse les 8 milliards d'euros et s'étendra sur 20 ans. EDF a également commandé à Framatome deux chaudières à installer sur le site de Sizewell en Grande-Bretagne pour quelque 4 milliards d'euros.

■ **Charges :** Selon un rapport publié par l'OCDE le 25 avril, la France est en tête des 35 États membres

On la doit à un polytechnicien, Maurice Lauré, le 10 avril 1954 qui invente la taxe sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Une révolution qui n'est pas saluée par l'ensemble de la classe politique et surtout par le monde du commerce. Au départ elle est liée aux grandes entreprises, mais généralisée à l'ensemble du commerce à partir de 1966.

Elle a toujours eu plusieurs taux. Au départ fixée à 16,80 %, 7,5 % pour les produits de première nécessité et 33 % pour l'automobile, les jeux de cartes et... la pornographie. Ce qui sera supprimé en 1992.

Aujourd'hui le taux normal est de 20 %, 10 % pour les transports, les meubles touristiques, les musées et les cinémas. On trouve également le taux de 5,5 % pour les denrées alimentaires, les livres, les abonnements au gaz et à l'électricité notamment. Enfin le taux de 2,1 % pour les journaux, les médicaments remboursables par la Sécurité Sociale.

On parle aujourd'hui de TVA sociale, de changer les taux, de la supprimer. Il a été calculé que la TVA coûte en moyenne 370 euros par mois à chaque français, soit 4 400 euros par an. Et aujourd'hui, depuis 1993, une directive européenne impose que chaque pays dispose d'un taux de TVA qui ne peut être inférieur à 15 %.

Donc ne rêvons pas la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est un impôt qui ne risque pas de disparaître.

Philippe Buron Pilâtre

Néo-féministes

On constate qu'existent aujourd'hui deux sortes de

néo-féministes. En reprenant le terme utilisé par celles qui veulent se démarquer du féminisme traditionnel, on observe effectivement deux attitudes. Ne sont évidemment pas concernées celles à l'origine de *MeToo* lors des accusations contre le producteur Harvey Weinstein, dont une des condamnations vient d'être annulée par la plus haute cour de l'État de New York à la suite de « graves erreurs » de procédure. Non : il s'agit soit de celles estimant n'être pas allées assez loin dans leur dénonciation du mâle, soit de celles, au contraire, n'acceptant pas l'espèce de fuite en avant poursuivie par certaines militantes.

En ce qui concerne les néo-féministes qu'on pourrait qualifier de jusqu'au-boutistes, on relève leur volonté d'accroître la repentance. Elles dénoncent en effet « l'appropriation des féministes blanches » qui auraient « volé les idées des féministes racisées des banlieues [...] pour en faire leur propre programme politique ». Notons qu'on ne les a en tout cas guère vues défendre les Iraniennes enlevant leurs foulards ou les jeunes filles agressées en France en raison de leur habillement. En revanche, si elles avaient un peu d'humour, elles pourraient se reconnaître dans la description par Élisabeth Badinter de ces femmes ayant « *déclaré la guerre des sexes, et pour gagner, tous les moyens sont bons, jusqu'à la destruction morale de l'adversaire* ».

D'autres sont plus sensibles à ce qui se déroule maintenant. Elles regrettent l'époque où les filles des banlieues pouvaient sortir tête nue. Il est vrai qu'il n'y avait alors personne pour défendre le voile et l'abaya

au nom de la liberté vestimentaire ou de la lutte contre l'islamophobie. Plutôt que de s'impliquer dans des discussions byzantines rappelant la querelle sur le sexe des anges ou dans la promotion d'ateliers et de formations pour aider les personnes « *dotées d'un utérus et ayant des menstrues* », elles préfèrent le concret.

Précis

La vente de Biogaran

Interrogé sur RMC concernant la vente de Biogaran, filiale du groupe Servier spécialisée dans la fabrication et la vente de médicaments génériques, le ministre délégué chargé de l'Industrie et de l'Énergie, Roland Lescure a déclaré qu'il s'opposerait à l'opération en imposant des conditions « drastiques » au rachat de l'entreprise.

Le risque de délocalisation est, en effet, important : deux des quatre repreneurs qui se sont déjà manifestés sont indiens et il y a gros à parier que les intéressés ne vont pas supporter longtemps les coûts du travail prohibitifs de l'Hexagone.

Au moment même où la notion de souveraineté sanitaire est dans toutes les bouches et que les pénuries de médicaments ne cessent de s'aggraver, l'annonce ne manque pas de sel. Pour équilibrer les comptes de l'Assurance maladie et tenter de respecter un tant soit peu l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie), l'État tire le prix du médicament à la baisse via un ensemble de mécanismes et notamment en généralisant les génériques à des prix modestes,

voire dérisoires. Pour satisfaire à ces exigences de prix, les entreprises pharmaceutiques délocalisent la production dans des pays à bas coûts de main-d'œuvre.

Comme l'indiquait un rapport du Sénat publié l'été dernier, seulement 9 % des 488 médicaments mis sur le marché entre 2016 et 2021 sont produits en France : premier producteur européen en 2008, notre pays n'est désormais plus qu'à la cinquième place.

Cette affaire illustre donc la faillite d'une économie sur-administrée et d'un marché entravé par le manque de liberté des prix, une situation dont les pouvoirs publics semblent s'accommoder tant bien que mal en continuant ainsi de nuire à l'industrie pharmaceutique française.

Romain Delisle

Travailler six jours ?

Face aux difficultés, il n'y a que deux attitudes : soit on baisse les bras, soit on se retrousse les manches. C'est la deuxième solution qu'ont choisie les Sud-Coréens.

Plus précisément, c'est le géant Samsung qui vient d'imposer à ses cadres dirigeants de travailler 6 jours par semaine... payés 5 jours bien évidemment. Le message d'un des responsables du groupe est sans ambiguïté : « Considérant que les performances de nos principales unités, dont Samsung Electronics Co., n'ont pas répondu aux attentes en 2023, nous introduisons la semaine de travail de six jours pour les dirigeants, afin d'injecter un sentiment de crise et de déployer tous les efforts pour la surmonter ». Les

cadres auront tout de même le choix entre le samedi et le dimanche pour leur journée supplémentaire.

Comme Samsung donne souvent le « la » en Corée du Sud, il n'est pas exclu que d'autres entreprises l'imitent. D'ailleurs, SK, le deuxième plus grand groupe du pays, a déjà mis en place une réunion le samedi, deux fois par mois, pour tous les dirigeants de ses filiales.

Pendant ce temps-là, en France, le Premier ministre évoque la semaine de quatre jours ; des syndicats et l'organisation patronale U2P ont négocié un accord sur le compte épargne temps universel (Cetu) qui devrait être transposé dans la loi ; la SNCF a signé avec les syndicats un accord sur les fins de carrière, qui annule, en grande partie, la réforme de 2023 qui retardait l'âge de départ à la retraite des cheminots ; des collectivités locales font tout ce qu'elles peuvent pour que leurs agents ne soient pas aux 35 heures ; des sénateurs déposent une proposition de loi pour instaurer le congé menstruel : l'absentéisme est en hausse ; les préavis de grèves se multiplient ; etc.

Rappelons que la France est déjà un des pays (avec la Finlande) où la durée annuelle effective de travail des salariés à temps complet est la plus faible d'Europe : 1 668 heures, contre 1 790 en Allemagne, 1 943 en Grèce, 1 921 en Pologne, 2 043 en Roumanie. En Corée du Sud, elle est de 1 915 heures, soit 227 heures de plus qu'en France.

À votre avis, qui sortira le plus vite de la crise ?

Philbert Carbon

de cette institution pour les prélèvements de sécurité sociale (26,6 %) sur les salaires (charges patronales). Si on y ajoute les charges sociales et les impôts des salariés, c'est 46,8 % de prélèvements obligatoires que subissent en moyenne les salariés français, loin devant la plupart des autres pays sauf la Belgique qui atteint les 52,7 % et l'Autriche avec 47,5 %.

■ **Électricité** : Une enquête Verivox menée dans 147 pays, indique que la France arrive en 4^e position pour les prix les plus chers de l'électricité, avec une moyenne de 28,3 centimes d'euro le Kwh. Le pays le plus cher est l'Italie, avec 40 centimes le Kwh, suivi du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Au Japon et aux États-Unis, le coût pour les ménages est équivalent à 20 centimes d'euro. Le médiateur national de l'énergie a fait savoir, dans un communiqué du 26 avril, que les factures d'énergie non payées avaient atteint un pic jamais connu en France avec plus d'un million d'interventions pour impayés se traduisant par des limitations de puissance ou des coupures d'alimentation électrique ou de gaz.

■ **Fait divers** : Les ailes du cabaret le Moulin rouge à Pigalle se sont effondrées

dans la rue au petit matin du 25 avril. Il n'y a pas eu de blessés.

■ **Crédit** : Contrairement à ce qu'avaient annoncé les journalistes spécialisés, les agences de notation Moody's et Fitch n'ont pas modifié, le 26 avril, la note de la dette française : Aa2 pour la première et AA – pour la seconde. On attend pour le 31 mai le verdict de l'agence Standard & Poor's.

■ **Taxes** : Un groupe de travail de quatre députés préconise une nouvelle taxe (potentiellement de 1 % pour commencer) sur le rachat de leurs propres actions par les entreprises. Ce genre de rachat, que seules les entreprises en bonne santé peuvent se permettre, a mauvaise presse auprès de ceux qui estiment qu'il renforce « *gratuitement* » le pouvoir des actionnaires sur l'entreprise. Mais comme on craint que cette nouvelle taxe produise un effet d'évitement, elle serait rétroactive sur 2024. Ainsi espère-t-on concrétiser une rentrée fiscale de plusieurs centaines millions d'euros.

■ **Lettres** : Le psychiatre Raphaël Gaillard, 47 ans, a été élu à l'Académie française le 25 avril.

Abonnement à LA NATION FRANÇAISE

1 an = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement possible. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com

■ **Haut-Karabagh** : Des images satellites ont authentifié la destruction complète par les Azerbaïdjanais de l'église arménienne Kanatch Zham (St Jean-Baptiste) de la ville de Chouchi. Sa construction datait de 1818.

■ **Russie** : Traitant d'un conflit entre la banque russe VTB et la banque américaine J.-P. Morgan, une cour d'arbitrage de Saint-Petersbourg a prononcé la saisie d'avoirs de la banque américaine pour 440 000 millions de dollars. La décision a été publiée le 24 avril. Il s'agit d'une réponse à des sanctions du même ordre prises par les Américains contre l'économie russe.

■ **États-Unis** : La cour d'appel de New York a décidé, le 25 avril, que Harvey Weinstein n'avait pas eu un procès équitable et a cassé la décision de 2020 qui le condamnait à 23 ans de prison pour viol et agression sexuelle. L'ancien producteur de cinéma devrait être rejugé. Condamné dans une autre affaire, il ne sortira cependant pas de prison.

■ **Ukraine** : On a appris le 24 avril que des missiles américains ATACMS, d'une portée de 300 km, avaient enfin été livrés aux Ukrainiens, qui les ont utilisés déjà deux fois : contre un aéroport militaire en Crimée et dans le sud-est de l'Ukraine occupée.

■ **Gaza** : Des images d'un otage israélien ont été diffusées par le Hamas le 24 avril et de deux autres le 27 avril. Plus de 300 corps ont été retrouvés le 25 avril dans des fosses communes près de l'hôpital Al-Nasser

de Khan Younes. Les Palestiniens soupçonnent les forces israéliennes d'avoir déplacé les cadavres après avoir fait des tests ADN. Les États-Unis ont commencé à installer une jetée provisoire au large de Gaza pour acheminer l'aide humanitaire.

■ **Iran** : Le rappeur extrêmement populaire Toomaj Salehi, 33 ans, a été condamné à mort par le tribunal révolutionnaire d'Isfahan.

■ **Espagne** : Sa femme étant mise en cause dans une affaire de trafic d'influence à la suite d'accusations du mouvement Manos limpias (Mains propres), proche de l'extrême droite, le président socialiste du gouvernement, Pedro Sánchez, s'était donné jusqu'au lundi 29 avril pour dire s'il démissionnait.

■ **Italie** : Giorgia Meloni a annoncé le 29 avril qu'elle prendra la tête de liste symbolique de la liste de son parti Fratelli d'Italia pour l'élection européenne. Autriche : Le parti d'extrême droite FPÖ (Parti autrichien de la liberté) est crédité de plus de 28 % d'intentions de vote pour les européennes, ce qui lui fait espérer une victoire lors des législatives de septembre prochain.

■ **Mines** : Le groupe australien BHP, un des principaux exploitants de mines dans le monde, a fait une offre de rachat d'environ 36 milliards de dollars sur son concurrent britannique Anglo American. Les différentes autorités mondiales de la concurrence y poseront des conditions draconiennes.

Des livres pour réfléchir sur

Face au tourbillon de la vie quotidienne et au déferlement d'informations diverses, il est bon de savoir s'arrêter pour s'interroger soi-même autant que questionner les autres, mais aussi prendre le recul nécessaire pour tenter de comprendre le passé comme le présent. Voilà comment peuvent nous aider des livres proposant des explications et suscitant la réflexion.

Chloé Morin a été prise d'inquiétude à propos de l'avenir de son fils dans une France devenue woke, d'où son cri d'alarme : *Quand il aura vingt ans. À ceux qui éteignent les Lumières* (Fayard, 2024, 320 p.). Mais Alain Policar nous assure que Le wokisme n'existe pas. *La fabrication d'un mythe* (Bordeaux, Le Bord de L'eau, 2024, 184 pages), afin de contrer l'« offensive des conservateurs et de l'extrême droite ». C'est pour mieux lutter contre ce danger que les universitaires Philippe Corcuff et Philippe Marlière dénoncent *Les Tontons flingueurs de la gauche. Lettres ouvertes à Hollande, Macron, Mélenchon, Roussel, Ruffin, Onfray* (Paris, Textuel, 2024, 96 pages). En revanche, s'inspirant notamment d'Orwell et d'Onfray, Amaury Giraud engage à *Penser le conservatisme à gauche*. Entre socialisme antimoderne, populisme démocratique et critique du progrès (Bordeaux, Le Bord de L'eau, 2024, 374 pages).

Entrons maintenant dans le domaine de la vie et de la mort. Une excellente recherche historique permet de redécouvrir *Edmond Locard. Le fondateur de la police scientifique* (Lyon, AFITT Éditions, 2024, 412 pages),

autrement dit celui qui était constamment confronté au crime. Jonathan Denis ne se cache pas de militer pour « la dernière liberté », celle de Mourir dans la dignité (Paris, Le Cherche-Midi, 2024, 144 pages), ou, en termes plus simples, pour l'euthanasie et le suicide assisté. Avec Isabelle Le Bourgeois, c'est une tout autre approche, destinée à montrer comment, à travers divers exemples, on peut *Vivre avec l'irréparable* (Paris, Albin Michel, 2024, 240 pages). Le criminologue Alain Bauer, face au « marécage de troubles qui s'étend à perte de vue », entend rappeler qu'il faut à tout prix empêcher « le passage à l'acte criminel » : *Tu ne tueras point* (Paris, Fayard, 2024, 360 pages). Mais l'ordre judiciaire peut se trouver ébranlé, comme le raconte François Saint-Pierre à travers *Trois procès extraordinaires. Récit. Deux magistrats et un ministre de la Justice en procès* (Paris, LGDJ, 2024, 156 pages). Il convient aussi d'entendre les interrogations angoissées d'un avocat comme Gilles-William Goldnadel lorsqu'il tient son *Journal de guerre. C'est l'Occident qu'on assassine* (Paris, Fayard, 2024, 306 pages).

La violence sous toutes ses formes n'a rien de nouveau. Sa complexité doit être prise en compte aussi dans l'examen du passé, avec toute la prudence nécessaire et le détachement requis. On découvre ainsi de véritables nœuds de vipères dans le livre de l'historien britannique Patrick Marnham, *Guerre dans les ténèbres. Résistance, désinformation et trahison dans la France occupée* (Genève, Rosie &

notre époque

Wolfe, 2024, 464 pages), consacré en partie à l'arrestation de Jean Moulin. Mais on y voit aussi le rôle du Parti communiste français, tout comme dans la passionnante étude de Cécile Vaissie sur *Sartre et l'URSS. Le Joueur et les survivants* (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2024, 416 pages), qui le montre, tout comme Simone de Beauvoir, fort peu résistant entre 1940 et 1944. Pour rester dans le même univers, Sergueï Medvedev, à travers *Une guerre made in Russia* (Paris, Buchet-Chastel, 2024, 240 pages), retrace toute la continuité des objectifs et des méthodes de Lénine à Poutine. Quant à Nicolas Quénet, son *Allo, Paris? Ici Moscou. Plongée au cœur de la guerre de l'information* (Paris, Denoël, 2024, 224 pages) expose de multiples exemples d'opérations d'influence russes en France. Allant au-delà de la continuité URSS-Russie, Christian Harbulot offre une série de contributions détaillant les divers aspects de *La guerre économique au XXI^e siècle* (Paris, VA Éditions, 2024 [1^{re} édition: 2023], 264 pages).

La proximité des JO de Paris a inspiré à Aymeric Mantoux un pamphlet à dire vrai peu argumenté sur *Pierre de Coubertin. L'homme qui n'inventa pas les Jeux olympiques* (Paris, Éditions du Faubourg, 2024, 208 pages). Plus roborative apparaît au contraire la lecture de l'ouvrage de Régis Dupont et Valérie de Swetschin consacré aux Championnes. *50 femmes qui ont marqué l'histoire du sport* (Paris, Eyrolles, 2024, 128 pages).

Jean Étèvenaux

Cyborg Cabaret

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

L'an dernier, dans le cadre d'un *showcase*, j'ai pu découvrir quelques extraits interprétés par *Snowapple Collective*. Un spectacle atypique, hybride, une réflexion proposée par les cinq artistes internationaux (Amsterdam, Mexico, Paris) du collectif. Un voyage là où se croisent Robert Fripp et David Lynch, Thomas Beckett et Pink Floyd, dans une sorte de *Cité des Enfants Perdus* transplantée dans l'univers de *Matrix*.

Sur scène, Eva Schumacher raconte, qui signe également les textes et la mise en scène. À ses côtés, la voix de Laurien Schreuder (chant, clarinette, synthé), les corps de Samantha Montagna Portejoie (danse) et de Caro Martin (chant, danse, synthé) dont on se demande d'où vient leur souplesse, les riffs de la guitare de Matteo Cerboncini. À eux cinq, ils créent une ambiance irréelle, déstabilisante. Parfois dissonante, parfois mélancolique. Un voyage dans un futur technologique.

Ils sont à Paris du 2 au 5 mai 2024, et vous proposent Cyborg Experiment #1 dans le cadre du Festival Jardin Rouge.

Un cyborg? un être humain qui a reçu des greffes de parties mécaniques ou technologiques pour survivre ou s'adapter. De moins en moins chimérique, le cyborg est être hybride on peut le modifier, l'améliorer. Ou fantasmer sur ce que les mutations permettraient quand l'évolution lente devient changement radical. Changement

climatique, scientifique, technologique, éthique.

Une scientifique dépassée orchestre une série d'expériences et convoque quatre créatures venues de futurs potentiels. Ensemble ils présentent des hypothèses d'avenir et nous interrogent: Êtes-vous

un cyborg? L'utopie, vous y croyez? Avez-vous déjà considéré votre corps comme un être à part entière? Êtes-vous sujet à l'anticipation? Avez-vous déjà rêvé des mondes de demain? Quelles seront les lé-

gendes, les contes racontés aux enfants, les histoires d'horreur chuchotées aux adultes?

Ca se passe au TRUC, cabaret secret, 17 rue Fernand Léger, Paris XX^e. Quatre soirées spectacles de 19h00 à 23h00, un DJ prend la main ensuite.

Snowapple Collective invite à les rejoindre sur scène une galerie d'artistes internationaux, chaque jour différents, la réunion de talents venus du théâtre, de la musique, de la poésie, de la danse et des nouvelles technologies. ♦■

02 mai : Snowapple Collective, Juliette Dragon, Yazz, Teresa Rugo, Rosabelle Selavy, L'Ecole des filles de joie

3 mai : Snowapple Collective, Jan Modaal, Oscar Jan Hoogland, Jessica Demasi, Emilie Kosmic

4 mai : Snowapple Collective, Illel Elil, Wynnm, Suwanne's Clit-Club

5 mai : Snowapple Collective, Illel Elil, Camille Guillaume, Fanny Perrier Rochas, Suwanne's Clit-Club



Rapporter est désormais vertueux

par Fabrice de Chanceuil

Le vendredi 26 avril dernier, le CFUP (Comité français pour l'Union paneuropéenne) et l'ANDV (Accompagnement des normes sur le devoir de vigilance) organisaient à l'Assemblée nationale, à Paris, un colloque consacré à l'enjeu constitué, pour les entreprises, par l'introduction des directives européennes CSRD et CSDD.

La directive CSRD (*Corporate sustainability reporting directive*), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, porte sur le rapportage durable des grandes entreprises et des PME (petites et moyennes entreprises) cotées en matière d'informations extra-financières. L'objectif est de promouvoir le développement durable des entreprises et d'identifier celles qui sont les plus disciplinées en la matière afin de mieux appréhender l'impact de leur activité sur l'environnement.

Ce rapportage concerne les données ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) portant à la fois sur la contribution des entreprises concernées à la lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité, les conditions de travail de leurs employés et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et du rôle et du mode de fonctionnement de leurs instances de direction et de concertation.

Il s'agit, en fait, d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la RSE (responsabilité sociale des entreprises).

La directive CSDD (*Corporate sustainability due diligence*), qui est encore en discussion entre la Commission et le Parlement européen, concerne le devoir de vigilance des entreprises afin de les responsabiliser dans leurs chaînes d'approvisionnement. En France, elle viendra compléter la loi du 27 mars 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises en visant, notamment, les normes internationales sur les droits humains et environnementaux à respecter.

Une fois de plus, l'Europe veut jouer à la bonne élève en imposant aux entreprises de ses États-membres des obligations, certes vertueuses, mais qui, par les coûts et les procédures qu'elles ne manqueront pas de générer, vont forcément peser sur leur compétitivité face à leurs homologues chinoises et américaines.

Pourtant, certaines entreprises n'hésitent pas à avancer l'appel moins pour se mettre en conformité par anticipation que pour valoriser leur image et prendre l'avantage sur le marché. Ainsi, la semaine passée, Florent Menegaux, président du groupe Michelin, a remis en discussion la question du « *salaire décent* ».

L'OIT (Organisation internationale du travail) considère que cet élément fait effectivement partie des responsabilités essentielles des entreprises et la CSRD prévoit que les entreprises concernées par le texte devront dévoiler leur politique en la matière.

La manufacture de pneumatiques estime avoir rempli ses obligations pour les 130 000 salariés qu'elle emploie à travers le monde. En France, les salaires versés s'élèveraient annuellement à 40 000 euros bruts à Paris et 25 000 euros bruts à Clermont-Ferrand, alors que le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) se situe à 21 203 euros bruts. Pour autant, les syndicats de l'entreprise sont plus réservés, notant que les chiffres transmis sont des moyennes qui ne tiennent pas compte de l'écart important entre les hauts salaires des cadres et les revenus beaucoup plus modestes des personnels de base.

Si, incontestablement, la première responsabilité, pour une entreprise, est de payer dignement ses travailleurs, la question n'a pas fini de susciter le débat, comme du reste les différentes composantes des directives. Les nouveaux droits, comme ceux notamment des minorités de toutes sortes, vont forcément être scrutés à la loupe en ces temps d'indigénisme et de revendications sociétales.

La prudence s'impose donc avant même que tous les dispositifs soient mis en place. Déjà, en 2015, dans son encyclique *Laudato Si'*, le Pape François s'interrogeait sur la réalité de la RSE jugée par lui comme étant bien souvent un outil de marketing.

De fait, le Saint-Père est bien placé pour savoir que l'enfer est pavé de bonnes intentions. ■

La Nation Française

directeur de la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre
TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

Abonnement

1 an = 20 euros à l'ordre de
Spfc-Acip. Paiement par carte bancaire :
<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

Merci de signaler par mail, votre réabonnement

Paiement par virement possible. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com